

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00080
Numéro SIREN : 834 874 273
Nom ou dénomination : Y2A EXPERTS

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003640

Y2A EXPERTS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 €
Siège social : 16 Chemin des Chênes
06130 GRASSE
834 874 273 RCS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 AVRIL 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'élevant à 161 562,42 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 161 562,42 €
- Soit un bénéfice distribuable de 161 562,42 €
- Une somme de 30 000,00 €
à la distribution de dividende, soit par action,
un montant de 30,00 €
- et le solde, soit 131 562,42 €
au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 30,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 juillet 2021 sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.


Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre
31/10/2019	21 000,00	21,00
31/10/2018	30 000,00	30,00

CERTIFIÉ

conforme



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS Y2A EXPERTS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>16 chemin Des Chênes 06130 GRASSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 3 4 8 7 4 2 7 3 0 0 0 1 6</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31/10/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	910 000	910 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	44 170	57 366
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	19 100	19 100
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 576	3 576
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 034 212	44 170
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	9 000	9 000
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	410 821	410 821
		Autres créances (3)	BZ	CA	12 702	12 702
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	176 093	176 093	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	608 617	608 617	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 642 830	44 170	1 598 660
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS Y2A EXPERTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 000 ..)	DA	25 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	54 609		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	161 562		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	243 672	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	826 496		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 179		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 464		
	Dettes fiscales et sociales	DY	297 018		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	26 031			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	187 798		
	TOTAL (IV)	EC	1 354 987		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 598 660		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	588 367			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS Y2A EXPERTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2020, dont le total est de 1 598 660 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 161 562 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2019 au 31/10/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans le contexte évolutif de la crise sanitaire liés au covid-19



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	630 000	280 000		910 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	630 000	280 000		910 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	44 450			44 450
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 344	18 743		57 087
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	82 794	18 743		101 537
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				19 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 576			3 576
Immobilisations financières	3 576			22 676
ACTIF IMMOBILISE	716 370	298 743		1 034 213



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	280 000	18 743		298 743
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	280 000	18 743		298 743
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2020
Éléments achetés	910 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	910 000



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	7 532	8 890		16 422
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 946	11 803		27 749
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	23 477	20 693		44 170
ACTIF IMMOBILISE	23 477	20 693		44 170



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 446 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	19 100		19 100
Prêts			
Autres	3 576		3 576
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	410 821	410 821	
Autres	12 703	12 703	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	446 200	423 524	22 676

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Total	



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 354 988 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	826 497	59 877	766 620	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 465	13 465		
Dettes fiscales et sociales	297 018	297 018		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 210	30 210		
Produits constatés d'avance	187 798	187 798		
Total	1 354 988	588 368	766 620	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	295 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	88 259			
(**) Dont envers les associés	4 179			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	28 881
Personnel - autres charges à payer	37 190
Charges sociales s/congés à payer	11 552
Charges sociales - charges à payer	15 476
Taxe d'apprentissage cap	2 473
Formation continue cap	1 824
Clients - rrr à accorder	14 746
Total	112 143

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	187 798		
Total	187 798		



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.